



ACCESSIBILITÉ & ARCHITECTURE

Accessibilité et esthétique
des aménagements architecturaux et urbains

De la loi 2005 à la loi ELAN



Vendredi 26
octobre 2018
8H15-13H15
Entrée Libre



elan
loi
principe
accès élan
débatte normes
2005 adolescent
institut vie loi handicap
partenariat informer accessibilité
personne âgée objectif maintien
accès esthétique évolution barreau urbanisme
architecture promotion expérience
institution esthétique contraintes
normes

Maison des Avocats
14 rue Marcel de Serres
Montpellier





Dans le cadre de la promotion des droits de l'homme, l'Institut des Droits de l'Homme du Barreau de Montpellier (IDH), en partenariat avec l'Association Patrick Geddes France (APGF) propose d'**informer et débattre le principe de l'égalité dans le parcours de vie**.

Dans cet objectif, l'Institut organise un colloque abordant cette notion par celle de l'accessibilité visant « à assurer l'accès de l'enfant, de l'adolescent, de l'adulte handicapé permanent ou temporaire et de la personne âgée aux institutions ouvertes à l'ensemble de la population et à son maintien dans un cadre ordinaire de scolarité, de travail et de vie ».

Le colloque abordera les contraintes normatives liées à l'accessibilité et en particulier leurs répercussions fonctionnelles et esthétiques en urbanisme et en architecture. Comment élargir l'accès à tout pour tous sans nuire à la qualité visuelle des aménagements ?

8h15 – 8h45 Café d'accueil

8h45 – 9h Introduction

Amparo DOMINGO, avocat, Présidente de l'Institut des Droits de l'Homme du Barreau de Montpellier

9h – 9h30 La dialectique de l'accessibilité au prisme de l'esthétique

- **Ludovic MARIOTTI**, docteur en sciences politiques, conseiller technique à Union Régionale des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires Sociaux (URIOPSS)

9h30 – 10h15

Table ronde « Retours d'expériences »

Modérateur : **Nicolas KNISPEL**, avocat, membre de l'IDH

- **Fany CERESE**, architecte et programiste, AA Conseil Aménagement et Autonomie
- **Gilles LABARTHE**, directeur de la Maîtrise d'Ouvrage et du Patrimoine Nouveau Logis Méridional
- **Jacques FINIELZ**, directeur de la maison de retraite protestante de Montpellier

- **Alain MIRAULT** et **Patrick ROYER**, en charge de l'accessibilité, Association des Paralysés de France (APF)

Débat et échanges avec le public

11h15 – 12h Table ronde « Créativité, norme et esthétique »

Modérateur : **Céline VILA**, avocat, secrétaire général de l'IDH

- **Emmanuel AUBERTIN**, directeur d'ICADE Promotion
- **Jean Louis BASCOUL**, sociologue, consultant en gérontologie
- **Luc DOUMENC**, architecte et urbaniste, Président de l'association APGF
- **Rémy LEVY**, bâtonnier élu
- **Christophe LLADERES**, architecte, membre du Conseil National de l'Ordre des Architectes

Débat et échanges avec le public

12h45-13h15 Conclusion

Amparo DOMINGO, Présidente de l'Institut des Droits de l'Homme du Barreau de Montpellier

13h15 Apéritif – cocktail